

Retrouvez dans chaque Agglomag' le Conseil de Développement qui vous présente des enjeux concernant de près les habitants du pays viennois.

## Le financement participatif : kezako ?

**Le Conseil de Développement est une instance consultative composée de citoyens. Il accompagne ViennAgglo dans son action. Parmi ses missions, le Conseil de Développement informe habitants et acteurs du territoire de certains projets et événements développés sur l'agglomération viennoise.**

Depuis plusieurs mois, le Conseil de Développement se déplace sur les communes du territoire et va à la rencontre des citoyens. Réunions publiques, visites de territoire, forum des associations, séances plénières délocalisées sont autant d'occasions pour les membres du CdD d'entrer en contact avec les citoyens. Lors de sa séance plénière jeudi 15 octobre 2015 à Chasse-sur-Rhône, le Conseil de Développement a organisé une conférence-débat sur le **FINANCEMENT PARTICIPATIF (Crowdfunding)**. Ouverte au grand public, cette rencontre impliquant des élus, des porteurs de projets et des habitants était animée par Stéphane Vromman, co-fondateur de la société Bulb in Town.

### Qu'est-ce que le Financement Participatif et à qui s'adresse-t-il ?

Le financement participatif est un moyen de financer les Très Petites Entreprises (TPE) à tous les stades de création, reprise, développement. Il peut être utilisé pour des projets purement économiques, associatifs ou d'Économie Sociale et Solidaire, humanitaires, artistiques...

Le financement participatif se décompose en trois catégories :

- **le « Don contre don »** (1 000 € à 30 000 €) : don financier en échange d'une contrepartie en nature (service / produit / remise commerciale...)
- **Capital** (30 000 € à 1 000 000 €) : investissement financier équivalent à un nombre de parts limité dans le capital de la société
- **Prêt** (20 000 € à 1 000 000 €) : avance financière remboursable par le porteur de projet /prêt rémunéré ou sans intérêt

Le Financement Participatif est un mode de financement en plein boom en France. **7% des Français, soit 1,3 millions de financeurs, ont en effet déjà soutenu des projets de cette manière.**

Au-delà de l'intérêt financier, le financement participatif permet à l'entreprise de communiquer sur son activité mais également de tester son projet sans risque (rémunération au succès uniquement) et de manière sécurisée (paiements externalisés via un prestataire agréé).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le crowdfunding n'est pas réservé

aux start-up du numérique et aux grandes villes. **De nombreux projets dans les secteurs économiques traditionnels, voient en effet le jour et se développent grâce au financement participatif dans les villes moyennes ou des zones rurales.** L'entreprise Bulb in Town s'est ainsi spécialisée dans le soutien aux projets ayant un fort ancrage local. Elle aide des commerces de proximité, des artisans... à mobiliser un financement populaire autour de leur activité. L'objectif est de jouer sur le côté affectif important pour les financeurs et la création de liens forts entre les entreprises et les « citoyens actionnaires ».

### Porteurs de projets, à qui vous adresser ?

- Vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ?  
→ Vous pouvez contacter l'Agence économique de ViennAgglo :  
• 04 74 78 89 00  
• [entreprendre@viennagglo.fr](mailto:entreprendre@viennagglo.fr)
- Pour savoir si votre projet peut faire l'objet d'un financement participatif local ?  
→ Contactez Stéphane Vromman de Bulb in Town :  
• 06 03 01 64 36  
• [stephane@bulbintown.com](mailto:stephane@bulbintown.com)

### Exemples de projets accompagnés par Bulb in Town :

Ouverture de la boucherie du village de Barcelone-du-Gers (Gers, Midi-Pyrénées)  
→ 13 663 euros collectés / 229 soutiens



Création d'une micro-brasserie bio à L'Isle-Adam (Val d'Oise / Île-de-France)  
→ 3 170 euros collectés / 65 soutiens



Création de la Ferme biologique et chambres d'hôtes Fougères à Miallet (Dordogne / Aquitaine)  
→ 5 270 euros collectés / 77 soutiens



➔ Retrouvez le Conseil de Développement :  
<http://cdd.viennagglo.fr>  
page facebook Conseil de Développement de ViennAgglo